



PROJET ASSOCIATIF

2018

Association Drogue et Jeunesse
Association reconnue d'utilité publique depuis 1982
9 rue Pauly
75014 PARIS
métro : Plaisance
tél. : 01.45.42.75.00
fax : 01.45.43.73.91
e-mail : adaje.asos@adaje.org
Site internet : <http://www.adaje.org>

**Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention
en Addictologie
C.S.A.P.A.**

En addictologie...

- 1 - Développer une expertise d'accompagnement, par le traitement résidentiel (hébergements collectif et individuel).**
- 2 - Favoriser le travail en réseau et la coopération de professions complémentaires.**

L'association Drogue et Jeunesse, reconnue d'utilité publique depuis 1982, a été créée en 1973 et est gestionnaire du centre ADAJE. Le centre ADAJE a succédé en 2004 au centre DIDRO. Au départ organisme de renseignements divers sur les pharmacodépendances (DIDRO est un sigle qui veut dire Documentation Information DROgues), le centre est vite devenu un lieu de formation des travailleurs sociaux (éducateurs, assistantes sociales, psychologues, médecins généralistes ou hospitaliers), un espace d'accueil des parents, une structure de soins des toxicomanes, et d'accompagnement thérapeutique et d'orientations selon la personnalité des personnes reçues par une équipe pluridisciplinaire. L'Association Drogue et Jeunesse a été pionnière dans le domaine de la prévention des toxicomanies en France.

Depuis plus de quarante ans donc, l'Association Drogue et Jeunesse a su développer une expertise en matière d'accompagnement des personnes souffrant d'addiction. Très tôt il s'est agi de mettre en place une structure d'hébergement collectif connue aujourd'hui sous le nom de l'Oasis (centre thérapeutique résidentiel de 15 lits) et un réseau de 8 appartements thérapeutiques (dit réseau Hélicoptère).

Les résidents de l'Oasis ne deviennent pas automatiquement résidents en appartements thérapeutiques du réseau Hélicoptère, soit parce qu'il n'y pas de réelle utilité à cela dans leur parcours, soit pour éviter une trop forte adhésion à la structure. Aucun lien particulier n'est encouragé entre les résidents des deux services. Il n'en demeure pas moins que les intervenants ont des échanges réguliers sur leur pratique respective.

Expertise en matière d'hébergement

L'hébergement thérapeutique collectif (Centre résidentiel thérapeutique) : favoriser l'émergence de projets individuels

- En matière d'hébergement collectif thérapeutique, il s'agit de dégager les principales caractéristiques qui constituent précisément la légitimité de l'aspect thérapeutique de ce collectif, en comparaison de l'hébergement individuel ou de l'accompagnement en ambulatoire.
- D'abord, et d'une façon générale, c'est à partir du collectif que les projets individuels peuvent naître.
- Les personnes souffrant d'addiction sont souvent dans l'angoisse du vide et ne peuvent envisager de sens à leur vie.
- Elles sont aussi particulièrement en « perte dans le temps » et ne peuvent se retrouver que dans l'espace (de l'hébergement).
- Le cadre collectif apaise les sentiments perturbants de solitude et de finitude (de mort prochaine) et permet l'émergence d'une possible construction de projets de vie personnels.
- Le collectif est bien le berceau des projets individuels.

- Ensuite, dans le même sens mais plus précisément, c'est à partir du collectif que peuvent se créer ou recréer la «ritualité» (des repas, des courses, des soirées, des anniversaires, etc.) et la pratique du jeu (de société par exemple), c'est-à-dire les deux moyens indispensables de supporter, d'accepter l'intolérable opposition entre «permanence du moi» et «variance du temps, finitude».
- Le rite établit une continuité entre le passé et le présent, forme une continuité structurelle, tandis que le jeu, à l'inverse rompt le lien entre le passé et le présent et dissout la structure.
- Le jeu répète le «sérieux de la vie» sur le théâtre de l'irréalité, en lui enlevant toutes les contraintes et toutes les obligations. Le rite, de par la répétition et donc de par la maîtrise, rend les fardeaux plus légers, plus tolérables.
- Enfin l'hébergement collectif peut être considéré comme un espace contenant la dynamique psychique des membres qui la composent.
- Il est donc *cadre* et *processus* en même temps, dans la mesure où il est utilisé comme espace de vie et surface de transfert pour les résidents, mais aussi pour les intervenants.
- A charge pour l'équipe des professionnels d'analyser ce qui se passe dans cette dynamique.
- C'est ainsi qu'on peut dire que le travail institutionnel avec les usagers *addictés* en hébergement collectif, facilite grandement le processus d'intériorisation des limites et donc d'intériorisation du travail psychique en lieu et place de l'addiction, de la dépression, de la décompensation, ou de la violence dans l'agir.

L'hébergement thérapeutique individuel (Appartement thérapeutique) : consolider la construction identitaire

- L'appartement thérapeutique a une fonction éducative et rééducative visant à la réinsertion sociale de personnes désocialisées, comme les anciens toxicomanes.
- Ainsi, ce nouvel engagement thérapeutique les éloigne de la précarisation, de l'exclusion sociale et les aide à réaliser leurs projets, même si leurs assises narcissiques restent encore fragiles, et le voyage vers une nouvelle vie long et semé d'embûches.
- L'appartement thérapeutique, dans sa dimension de soins pourrait venir contrer toute espèce de fuite dans l'introverti, le désocialisé, l'irrationnel, le détemporalisé, tout espèce de rejet du sens et du projet.
- Acquérir un appartement thérapeutique dans un parcours toxicomane, renvoie à l'idée qu'il s'agit pour l'ancien usager de drogue d'investir un lieu qui suscite une véritable étape de travail sur lui-même.
- Cette forme de soins et ses contraintes l'empêchent de s'abandonner à des dérives infinies, car il est face aux limites de la réalité sous la forme première, essentielle d'une structuration spatiale interne et externe fiable.
- L'habitat, comme extension symbolique du corps pourrait s'offrir comme pilier à un tonus identitaire de base inefficace depuis l'enfance.

- Ce choix de reconstruction sociale et identitaire peut être compris comme une mutation, un accomplissement intérieur, un passage vers autre chose, comme si la réinsertion sociale passait inévitablement par une forme de désappropriation de soi, un habitat, un «chez soi» temporaire pour ressaisir les frontières existantes entre le soi et l'environnement et pouvoir enfin orienter ses choix véritables.
- L'habitat, quel qu'il soit, dépasse alors le logement.
- C'est pourquoi la vocation de l'hébergement en appartement thérapeutique ne peut être que transitoire dans la réappropriation de soi, dans le cheminement du «chez soi». Il ne reste pas moins un habitat confortable, un habitat qui peut être plaisant et qui constitue un atout important de reconstruction pour les usagers en voie de recomposition identitaire et sociale.
- Ils peuvent ainsi tenter de déployer leur être dans le monde qui les environne par le biais d'un lieu où s'investir, où retrouver des habitudes, des objets familiers, un ancrage, un bien indispensable à l'intégration sociale.

- On peut considérer que les carences du toxicomane sont d'ordre très précoces, bien en deçà de l'aire transitionnelle et de ses avatars, quand le clivage aurait du faire son travail de différenciation et d'organisateur psychique.
- S'il en est ainsi, les appartements thérapeutiques pourraient donc, de façon centrale, réintroduire de l'être, chez celui où le sentiment d'être est vacillant.
- Précisément là où il y a du défaut d'être, en les aidant (à leur insu d'abord, puis consciemment) à se sentir un peu plus eux-mêmes par le biais d'un « chez soi » ni intérieur, ni extérieur, sécurisé par l'objet « institution », avec la possibilité d'accueillir des pensées jusqu'alors, impensables.
- Ce qui peut constituer un tonus identitaire de base suppléant et réparateur, une enveloppe qui leur prête la possibilité de réinvestir des pulsions d'autoconservation toujours menacées.

Expertise en matière de travail en réseau et de coopération de professions différentes et complémentaires

- Depuis près de quarante ans, l'association a développé une expérience et mobilisé des dispositifs en fédérant des professionnels du soin, de l'éducation, de la prévention, de l'accompagnement et de la réduction des risques.
- Il s'agit de développer une diversité de réponses adaptées aux réalités diverses et évolutives des phénomènes d'addiction. Il convient d'apporter de la cohérence et favoriser les coopérations, les échanges de savoir-faire et la fluidité des filières de prise en charge.
- La prise en compte des dimensions plurielles de l'expérience addictive doit conduire à favoriser la coopération entre des professionnels différents (médecins, psychologues, travailleurs sociaux...) de façon complémentaire pour un meilleur accompagnement du projet personnalisé des usagers.
- Il s'agit de transdisciplinarité, c'est-à-dire d'une perspective intégrative qui alterne et coordonne les approches en fonction de l'expérience de l'utilisateur, des enjeux et des étapes qui lui font face.

Promouvoir une approche globale des addictions :

- Les conduites addictives font partie de la vie : elles résultent de la rencontre d'une personne, d'un produit et d'un contexte particulier. Il convient donc toujours de décroisonner les approches et les pratiques, et défendre une conception holistique des addictions.
- Le croisement interdisciplinaire n'a pas pour vocation de réaliser une conception unique et uniforme du patient et des soins à lui prodiguer. Le patient se verrait alors enfermé dans un dispositif tellement « global » qu'il en deviendrait totalitaire. Le risque est bien faible tant les obstacles à une réelle pluridisciplinarité sont nombreux, du fait des cloisonnements et de la difficulté d'établir un dialogue dynamique et pratique entre des professions et des disciplines attachées à leurs identités et à leurs prérogatives.

Respecter les choix thérapeutiques des usagers et leur reconnaître une place prépondérante :

- L'usager a vocation à avoir un libre choix des prestations qui lui sont destinées. L'intervention des professionnels doit se faire dans le respect de la situation, du rythme et de l'histoire de l'usager. Il s'agit de renforcer chez l'usager sa capacité d'agir et de choisir, en offrant un accompagnement gradué, adapté à ses besoins et à ses attentes.
- L'accompagnement d'une personne qui nécessite des interventions multiples s'appuie sur la connaissance du rôle et du cadre de travail des autres partenaires. Chacun doit être capable en effet de comprendre et d'expliquer clairement ce que l'autre peut ou ne peut pas faire. Il ne suffit pas d'additionner des personnes pour que les compétences de chacun soient reconnues et soient complémentaires. Cela exige un travail et un effort d'élaboration commune, des objectifs que l'on se donne, mais aussi un partage des cultures professionnelles respectives.